



COVID 19

Traitements des dossiers de départ à la retraite au 1^{er} septembre 2020 et traitement des demandes de régime additionnel dans le cadre du télétravail à l'APC RETREP

Juin 2020

Chers collègues,

L'APC RETREP vient de communiquer sur la situation du télétravail dans le cadre du COVID 19 :

En raison de la crise sanitaire, l'APC a mis en place le télétravail qui a généré un retard dans l'étude des dossiers. Pour le RETREP ou l'ATCA, elle prend l'engagement que les maîtres auront une réponse avant le 30 juin en mobilisant l'ensemble de ses équipes sur ces dossiers. En contrepartie, un retard sur la retraite additionnelle est inévitable. En effet, l'instruction des demandes de régime additionnel est suspendue temporairement. [Communiqué de l'APC RETREP ou ATCA secteur agricole]

Conséquences :

Certains partis en retraite le 1^{er} septembre 2019 n'ont encore rien touché concernant la retraite additionnelle (soit un retard de 9 mois à la date d'aujourd'hui, ce problème est donc antérieur à la date d'ouverture du confinement) ; en conséquence leur mise de paiement du régime additionnel aura un retard d'un an au moins...

Beaucoup de syndicats avaient interpellé dès la rentrée dernière l'APC RETREP concernant ce problème récurrent.

A votre service.

Jean-Pierre LECOSSOIS
Chargé de mission Retraite